



COMPTE ADMINISTRATIF

2016

BUDGET

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Compte Administratif 2016 - Budget annexe Assainissement Collectif

Date de transmission de l'acte : 05/07/2017

Date de réception de l'accusé de réception : 05/07/2017

Numéro de l'acte : 21a (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 018-241800507-20170626-21a-BF

Date de décision : 26/06/2017

Acte transmis par : Florence PERRIN

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.2. décisions budgétaires

	REPUBLIQUE FRANCAISE				
	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BOURGES EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE				
	SEANCE DU 26 JUIN 2017 à 18h00 Salle du Conseil Municipal de la Mairie de Bourges				
Nombre de membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés (hors Pouvoir)	Absents	Date de la convocation
52	39	10	0	3	19 juin 2017

Présents : Pascal BLANC, Aymar de GERMAY, Daniel BEZARD, Marie-Christine BAUDOUIN, Gérard SANTOSUOSSO, Yvon BEUCHON, Patrick BARNIER, Bernadette GOIN, Corinne SUPLIE, Daniel GRAVELET, Rodolphe BESTAZZONI, Robert HUCHINS, Denis POYET, Bernard BILLOT, Alain MAZÉ, Catherine VIAU, Véronique FENOLL, Philippe MERCIER, Nathalie BONNEFOY, Marcella MICHEL, Marie-Odile SVABEK, Pierre-Antoine GUINOT, Martial REBEYROL, Danielle SERRE, Bénédicte BERGERAULT, Annie MORDANT, Christelle PRENOIS, Irène FELIX, Jean-Michel GUERINEAU, Kévin GUEGUEN, Agnès MENEZ, Françoise CAMPAGNE, Paulette PIETU, Emmanuel DUMARÇAY, Mireille GARON, Olivier PERRIN, Rémy CORBION, Yves LAUVERGEAT, Roland GOGUERY

Absents : Catherine PELLERIN, Gérard FRAGNIER, Yannick BEDIN

Pouvoirs : Benoit CHALON à Nathalie BONNEFOY, Philippe MOUSNY à Martial REBEYROL, Wladimir d'ORMESSON à Aymar de GERMAY, Frédéric CHARPAGNE à Christelle PRENOIS, Eric MESEGUER à Marie-Odile SVABEK, Audrey DI PRIMA à Véronique FENOLL, Marie-Hélène BIGUIER à Jean-Michel GUERINEAU, Agnès SINSOULIER à Irène FELIX, Olivier ALLEZARD à Paulette PIETU, Nadine MOREAU à Roland GOGUERY

Monsieur Kévin GUEGUEN et Monsieur Emmanuel DUMARÇAY sont désignés secrétaires de séance.

Domaine : Décisions budgétaires 7.1.2

- 21 -

Comptes Administratifs 2016 - Budgets Annexes Assainissement Collectif et Assainissement Non Collectif

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire élit un Président spécifique de séance.

M. Aymar de GERMAY, 1^{er} Vice-Président, est élu Président de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 ;

Vu l'avis favorable de la Commission Économie, Finances, Prospective, Contractualisation, Promotion du Tourisme du 9 juin 2017 ;

1. Budget Annexe Assainissement Collectif :

Considérant que le Compte Administratif 2016 du Budget Annexe Assainissement Collectif s'établit comme suit :

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Recettes 2016 (a)	3 737 668,70	Recettes 2016 (d)	11 437 761,52
Dépenses 2016 (b)	5 034 589,37	Dépenses 2016 €	9 650 140,14
Solde d'exécution 2016 (a-b)	-1 296 920,67	Résultat exercice 2016 (d-e)	1 787 621,38
Solde d'exécution 2015 reporté (c)	-188 022,14	Résultat exercice 2015 reporté (f)	1 279 741,70
Solde de clôture (a-b+c) = A	-1 484 942,81	Résultat de clôture 2016 (d-e+f)	3 067 363,08
RESTES A REALISER		SYNTHESE	
	INVEST		
Restes à réaliser recettes (g)	548 169,76	Résultat de fonct. clôture 2016	3 067 363,08
Restes à réaliser dépenses (h)	961 773,96	Solde d'invnt de clôture 2016	-1 484 942,81
Solde restes à réaliser (g-h) = B	-413 604,20	Fonds de roulement avant RAR	1 582 420,27
		Solde des RAR	-413 604,20
Solde de Clôture après RAR = A+B	-1 898 547,01	Fonds de roulement après RAR	1 168 816,07

Le fonds de roulement de l'exercice 2016 présente un excédent de 1 168 816,07 € contre 1 269 741,70 € en 2015. Ce résultat devra faire l'objet d'une reprise au budget supplémentaire.

1.1. Détermination des résultats 2016

1.1.1. Les mouvements réels

Le tableau suivant synthétise les principaux agrégats du compte administratif pour 2016 exprimés en mouvements réels :

mvts réels	2014	2015	2016	Evolution 2016/2015
Recettes réelles fonctionnement	10 368 717,40	10 735 534,12	11 167 763,03	4,03%
Dépenses réelles fonctionnement	7 484 309,25	7 486 914,55	7 792 031,12	4,08%
Autofinancement de l'exercice en €	2 884 408,15	3 248 619,57	3 375 731,91	3,91%
<i>Autofinancement en % des recettes</i>	0,28	0,30	0,30	-0,11%
Recettes d'invt hors emprunt et réserves	134 890,66	172 300,00	191 193,78	10,97%
Emprunts (hors revolving)	375 731,54	400 000,00	0,00	-100,00%
Dépenses d'invt hors dette	2 638 762,92	2 867 588,60	3 542 642,48	23,54%
Rbt dette	630 808,32	693 488,71	1 167 376,52	68,33%
Besoin de financement de l'exercice	2 758 949,04	2 988 777,31	4 518 825,22	51,19%
Solde de l'exercice	125 459,11	259 842,26	-1 143 093,31	-539,92%
Résultats antérieurs	2 340 212,21	2 465 671,32	2 725 513,58	10,54%
Fds de roulement avant RAR	2 465 671,32	2 725 513,58	1 582 420,27	-41,94%
Solde des restes à réaliser	-1 370 982,25	-1 455 771,88	-413 604,20	-71,59%
Fds de roulement après RAR	1 094 689,07	1 269 741,70	1 168 816,07	-7,95%
Encours de dette au 31/12 - €	8 319 616,00	8 026 127,29	6 858 751,20	-14,54%
Encours/épargne brute (nbre années)	2,88	2,47	2,03	-17,76%
Encours /recettes fonct	80,24%	74,76%	61,42%	-17,85%

Les recettes réelles de fonctionnement (hors mouvements d'ordre) s'établissent à 11 167 763,03 € contre 10 735 534,12 € en 2015, soit en augmentation de 4,03 %. Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 4,08 %, passant de 7 486 914,55 € en 2015 à 7 792 031,12 € en 2016.

Il en résulte un excédent réel de fonctionnement de 3 375 731,91 € contre 3 248 619,57 € en 2015, soit une épargne brute en augmentation de 3,9 %.

Hors prise en compte de l'affectation en réserves des résultats antérieurs, les recettes d'investissement s'élèvent à 191 193,78 €. Les dépenses réelles d'investissement (dépenses d'équipement et remboursement de la dette) s'élèvent à 4 710 019 € (3 561 077,31 € en 2015). Il en résulte un solde négatif sur l'année qui est couvert grâce aux excédents antérieurs.

Après prise en compte des résultats antérieurs et des restes à réaliser, le fonds de roulement de clôture s'établit à 1 168 816,07 €.

1.1.2. Les mouvements d'ordre et reports à nouveau

Les mouvements d'ordre (amortissements, écritures de tenue d'actif...) s'équilibrent en dépenses et en recettes de la manière suivante :

o Opérations d'ordre entre sections :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 858 109,02 € Dont cessions : 115 253,42 € Dont amortissements immobilisations : 1 734 786,50 € Dont charges à répartir : 8 069,10 €	269 998,49 €
Recettes	269 998,49 € Dont Travaux en régie : 37 747,68 € Dont provisions (régime budgétaire) : 2 100,00 € Dont amortissement des subventions : 230 150,81 €	1 858 109,02 €
TOTAL	2 128 107,51 €	2 128 107,51 €

o Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses		54 571,88 € Avances versées dans le cadre des marchés
Recettes		54 571,88 €
TOTAL	0 €	0 €

Après prise en compte des opérations d'ordre et avant prise en compte de l'affectation en réserve des résultats antérieurs, les résultats par section 2016 s'établissent comme suit :

- + 1 787 621,38 € en fonctionnement – hors restes à réaliser
- - 2 930 714,69 € en investissement – hors restes à réaliser.

Le résultat de fonctionnement de clôture après prise en compte du report à nouveau de l'exercice 2015 (1 279 741,70 €) est porté à 3 067 363,08 €.

Le solde d'exécution de clôture en investissement, après prise en compte du solde déficitaire 2015 (- 188 022,14 €) et de l'affectation en réserves d'une partie du résultat 2015 (1 633 794,02 €) est ramené à - 1 484 942,81€.

1.1.3. Les restes à réaliser (RAR)

Les restes à réaliser correspondent aux dépenses engagées et non mandatées au 31 décembre 2016 et aux recettes justifiées non émises à cette date.

Sur l'exercice 2016, il n'y a pas de restes à réaliser sur la section de fonctionnement.

En investissement, les reports suivants ont été inscrits :

- o Dépenses d'équipement pour 961 773,96 €
 - o Recettes d'équipement pour 548 169,76 €
- Solde des restes à réaliser : - 413 604,20 €

Les dépenses d'équipement inscrites en reports concernent :

- o Des frais d'études pour 11 759,37 €,
- o L'achat d'un terrain pour la construction de la future station d'épuration communautaire,
- o Des dépenses diverses dont du matériel d'exploitation pour 47 138,92 €,
- o Des travaux pour 764 765,67 €.

Les recettes reportées sont liées à des subventions provenant de l'Agence de L'Eau Loire Bretagne et du Conseil Départemental pour notamment l'autosurveillance des réseaux, le transfert des effluents de Trouy vers Bourges et l'étude de conception de la future station d'épuration communautaire.

Compte tenu de ces reports de crédits, le besoin de financement de clôture de la section d'investissement est de 1 898 547,01 €. C'est ce déficit que le Conseil Communautaire sera invité à couvrir par l'affectation d'une partie du résultat de fonctionnement. **Le montant disponible pour le financement du prochain budget supplémentaire s'établit à 1 168 816,07 €** soit le besoin de financement de la section d'investissement après RAR, corrigé du résultat de fonctionnement (3 067 363,08 €).

1.2. La section de fonctionnement

1.2.1. Les recettes réelles

Les recettes réelles de fonctionnement de l'exercice 2016 se répartissent ainsi :

Chapitres	CA 2015	CA 2016	Evol 2016 /2015	Structure 2015	Structure 2016
013 - Atténuation de charges	14 979,39	66 374,02	343,10%	0,14%	0,59%
70 - Produits des services	10 150 351,99	10 813 818,93	6,54%	94,55%	96,83%
74 - Dotations et participations	33 410,85	0,00	-100,00%	0,31%	0,00%
75 - Produits de gestion courante	316 015,78	279 679,56	-11,50%	2,94%	2,50%
77 - Produits exceptionnels	213 176,11	7 890,52	-96,30%	1,99%	0,07%
78 - Reprise sur provisions	7 600,00	0,00	-100,00%	0,07%	0,00%
TOTAL	10 735 534,12	11 167 763,03	4,03%	100,00%	100,00%

Il convient de noter les évolutions des chapitres suivants :

1.2.1.1. Les produits des services

Ce chapitre est composé des éléments suivants :

- o Les redevances facturées aux usagers du service

Ces recettes s'élèvent en 2016 à 8 979 k€, soit une évolution de 7,6 % par rapport à l'année 2015. Cette hausse est liée au relèvement des tarifs de 8 % à compter du 1^{er} janvier 2016.

- o Les Participations pour raccordement (PRE), les Participations pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) et les Participations pour Branchement représentent 923 k€ en 2016 soit une hausse de 9,5 % par rapport à par rapport à l'exercice 2015.

- o La redevance pour modernisation des réseaux de collecte perçue pour le compte de l'Agence de l'Eau s'élève à 816 k€ contre 868 k€ en 2015.

- o Enfin, le personnel payé sur le budget Assainissement Collectif et mis à disposition du SPANC est refacturé pour l'exercice 2016 à hauteur de 94 k€, somme équivalente à 2015.

1.2.1.2. Les produits de gestion courante

Ce chapitre comprend principalement les travaux d'assainissement facturés (152 363,97 € en 2016 contre 154 818,53 € en 2015) et les produits liés au traitement des matières de vidange et lixiviats, en nette diminution par rapport à l'année précédente (127 315,59 € en 2016 contre 161 197,25 € en 2015).

1.2.1.3. Les produits exceptionnels

Ce chapitre est en forte baisse par rapport à 2015, année qui comportait d'importantes régularisations de recettes exceptionnelles. En 2016, il s'agit principalement de la recette liée à la cession d'une parcelle à un particulier.

1.2.2. Les dépenses réelles

Les dépenses réelles de fonctionnement de l'exercice 2016 se répartissent ainsi par chapitre :

Chapitres	CA 2015	CA 2016	Evol 2016 /2015	Structure 2015	Structure 2016
011 - Charges à caractère général	2 765 185,42	2 680 376,54	-3,07%	36,93%	34,40%
012 - Charges de personnel	3 257 457,76	3 392 996,92	4,16%	43,51%	43,54%
014 - Atténuations de produits	868 687,00	980 000,00	12,81%	11,60%	12,58%
65 - Autres charges courantes	46 145,63	33 984,35	-26,35%	0,62%	0,44%
66 - Charges financières	338 757,12	360 513,26	6,42%	4,52%	4,63%
67 - Charges exceptionnelles	210 681,62	344 160,05	63,36%	2,81%	4,42%
TOTAL	7 486 914,55	7 792 031,12	4,08%	100,00%	100,00%

Il faut principalement noter les éléments suivants :

1.2.2.1. Les charges à caractère général

Elles diminuent de 3,07 % par rapport à 2015. Elles correspondent notamment aux fluides (427 475,66 €, représentant 15,9 % du chapitre) et aux prestations externalisées de traitement des boues et des matières de vidange (860 472,11 € en 2016, soit 32 % des dépenses de ce chapitre).

1.2.2.2. Les charges de personnel

Elles comprennent les dépenses des agents directement affectés au service (2 855 458,47 €) et la quote-part des agents du budget principal (537 538,45 €).

1.2.2.3. Atténuations de produits

Il s'agit du reversement de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte à l'Agence de l'Eau. Cette somme est en forte hausse par rapport à 2015 car elle comprend une régularisation liée aux années antérieures.

1.2.2.4. Autres charges de gestion courante

Ce chapitre comptabilise les créances admises en non-valeur et les créances éteintes.

1.2.2.5. Charges financières : cf point 1.4 « dette »

1.2.2.6. Charges exceptionnelles

Elles correspondent principalement à des dégrèvements accordés concernant les redevances assainissement facturées sur les années antérieures.

1.2.2.7. Dotations aux provisions

En décembre 2015, le Conseil Communautaire a délibéré en faveur du régime de provisions budgétaires. Les provisions réalisées pour les impayées en 2015 sont donc constatées en mouvements d'ordre et non en mouvements réels et s'équilibrent en dépenses de fonctionnement et en recettes d'investissement.

1.3. La section d'investissement

1.3.1. Les recettes réelles

Elles se répartissent par chapitre comme suit :

Recettes d'investissement - hors RAR	CA 2015	CA 2016	Evol 2016 /2015	Structure 2015	Structure 2016
1068 - Résultat mis en réserves	1 879 489,99	1 633 794,02	-13,07%	76,66%	89,52%
13 - Subventions d'invnt	172 300,00	191 193,78	10,97%	7,03%	10,48%
16 - Emprunts et dettes	400 000,00	0,00	-100,00%	16,31%	0,00%
TOTAL	2 451 789,99	1 824 987,80	-25,57%	100,00%	100,00%

Près de 90% de ces recettes correspondent à des réserves (résultats antérieurs affectés en investissement).

Les subventions perçues représentent environ 11 % des recettes et concernent l'opération de transfert des effluents de Trouy Bourg vers la station d'épuration de Bourges.

En 2016, aucun emprunt n'a été souscrit sur le budget assainissement collectif.

1.3.2. Les dépenses réelles

Elles se présentent ainsi :

Dépenses d'investissement - hors RAR	CA 2015	CA 2016	Evol 2016 /2015	Structure 2015	Structure 2016
16 - Rbt d'emprunts (hors revolving)	693 488,71	1 167 376,52	68,33%	19,47%	24,78%
20 - Immobilisations incorporelles	72 497,54	100 685,66	38,88%	2,04%	2,14%
21 - Immobilisations corporelles	273 082,59	457 868,19	67,67%	7,67%	9,72%
23 - Immobilisations en cours	2 522 008,47	2 984 088,63	18,32%	70,82%	63,36%
TOTAL	3 561 077,31	4 710 019,00	32,26%	100,00%	100,00%

Les principales dépenses sont détaillées ci-dessous.

1.3.2.1. Remboursement d'emprunts

Il s'agit du remboursement du capital des emprunts détenus par Bourges Plus (cf point 1.4 « Dette »).

1.3.2.2. Immobilisations incorporelles

Ce chapitre regroupe les frais d'études ainsi que les acquisitions de logiciels. En 2016, la collectivité a procédé notamment aux mandatements :

- o D'une partie des frais d'études concernant la nouvelle station d'épuration communautaire : 75 467,03 €
- o De frais d'études concernant la mise en place de schémas directeurs : 15 617,63 €
- o Des factures concernant l'acquisition d'un logiciel en lien avec l'autosurveillance des réseaux.

1.3.2.3. Immobilisations corporelles

Ce poste comprend principalement :

- o Les acquisitions de terrains réalisées en 2016 dans le cadre du projet de construction d'une nouvelle station d'épuration communautaire pour environ 150 k€
- o L'acquisition de matériels spécifiques à l'assainissement : 90 k€
- o L'achat d'un hydrocureur et d'un camion grue pour un montant d'environ 195 k€
- o Du matériel informatique pour 22 k€

1.3.2.4. Immobilisations en cours

Il s'agit principalement de travaux:

- o Sur les réseaux :
 - réhabilitation des réseaux pour 2 732 k€ dont environ 800 000 € pour les travaux de transfert des effluents de Trouy vers Bourges ;
 - extension des réseaux pour 45 k€ ;
 - autosurveillance pour 88 k€ ;
- o sur les stations d'épuration et les stations de refoulement pour 108 K€.

En 2016, la collectivité a réalisé 3 542 k€ de dépenses d'équipement, soit une progression de 23,5 % par rapport à 2015.

1.4. La dette

Au 1^{er} janvier 2016, l'encours de dette du Budget Assainissement Collectif était de 8 026 127,74 € et comprenait 14 emprunts distincts souscrits auprès de 7 organismes bancaires distincts. En 2016, la Communauté d'Agglomération n'a pas eu besoin de recourir à de nouveaux emprunts.

1.1.1. Opération spécifique de remboursement d'emprunt par anticipation

La Communauté d'Agglomération a procédé au remboursement anticipé de 2 emprunts pour un montant global de 515 683,40 €. En fonctionnement, cette action s'est traduite par le paiement d'indemnités de remboursement anticipé pour 56 489,40 €. Ces opérations ont été totalement financées par les résultats antérieurs et visaient à économiser des frais financiers et dégager des marges de manœuvre budgétaires pour les budgets futurs.

1.1.2. Remboursement des annuités de dette

En section d'investissement, l'amortissement de la dette s'est élevé à 651 693,12 €. Au niveau de la section de fonctionnement, Bourges Plus a mandaté les intérêts d'emprunts détenus par la collectivité pour un montant de 304 023,86€.

L'encours de dette au 31/12/16 s'établit ainsi à 6 858 751,20 €, soit en diminution de - 14.54 % par rapport à 2015. Il représente 61,4% des recettes réelles de fonctionnement (74,76% en 2015).

La capacité de désendettement, exprimée en nombre d'années d'épargne brute, est de 2,03 (contre 2,47 en 2015 et 2.88 en 2014), qui traduit l'amélioration financière et la qualité de signature de la collectivité.

Le taux moyen pour la dette du budget annexe Assainissement Collectif est de 4,15% et la durée moyenne de vie résiduelle de l'encours au 31 décembre 2016 est de 11 ans et 5 mois. Les 11 emprunts restants sont à taux fixes et sont souscrits auprès de 7 prêteurs.

2. Budget Annexe Assainissement Non Collectif :

Le Compte Administratif 2016 du Budget Annexe Assainissement Non Collectif s'établit comme suit :

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Recettes 2016 (a)	628,00	Recettes 2016 (d)	129 548,88
Dépenses 2016 (b)	0,00	Dépenses 2016 (e)	129 150,23
Solde d'exécution 2016 (a-b)	628,00	Résultat exercice 2016 (d-e)	398,65
Solde d'exécution 2015 reporté (c)	628,00	Résultat exercice 2015 reporté (f)	37 734,29
Solde de clôture (a-b+c) = A	1 256,00	Résultat de clôture 2016 (d-e+f)	38 132,94
RESTES A REALISER		SYNTHESE	
Restes à réaliser recettes (g)		Résultat de fonct. clôture 2016	38 132,94
Restes à réaliser dépenses (h)		Solde d'invnt de clôture 2016	1 256,00
Solde restes à réaliser (g-h) = B	0,00	Fonds de roulement avant RAR	39 388,94
		Solde des RAR	0,00
Solde de Clôture après RAR = A+B	1 256,00	Fonds de roulement après RAR	39 388,94

2.1. Détermination des résultats 2016

Les recettes réelles de fonctionnement (hors mouvements d'ordre) s'établissent à 129 548,88 € tandis que les dépenses réelles de fonctionnement sont de 128 522,23 € ; il en résulte un excédent réel de fonctionnement de 1 026,65 € sur l'année 2016. En section d'investissement, il n'y a eu aucune écriture hors mouvements d'ordre.

Les mouvements d'ordre (amortissements, écritures de tenue d'actif...) s'équilibrent en dépenses et en recettes pour un montant total de 628 € de la manière suivante :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	Amortissements immobilisations : 628 €	
Recettes		628 €
TOTAL	628 €	628 €

Après prise en compte des opérations d'ordre, les résultats par section 2016 s'établissent comme suit :

- + 398,65 € en fonctionnement
- + 628,00 € en investissement.

Les résultats de clôture fin 2016 après prise en compte du report à nouveau de l'exercice 2015 sont portés à :

- 38 132,94 € pour la section de fonctionnement
- 1 256 € pour la section d'investissement.

Le montant cumulé disponible au BS est ainsi de 39 388.94 €.

2.2. La section de fonctionnement

2.2.1. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement représentent 129 548,88 € contre 122 584,18 € en 2015.

Elles sont principalement constituées :

- des redevances d'assainissement non collectif : 116 277 €
- des frais de contrôles des installations : 9 082,62 €
- de la redevance pour défaut d'installations d'assainissement non collectif : 153 €
- de la perception d'une subvention de l'Agence de l'Eau pour le contrôle de conception et de réalisation des installations : 3 500 €

2.2.2. Les dépenses de fonctionnement

En 2016, les dépenses de fonctionnement représentent 129 150,23 € contre 131 957,07 € en 2015. Elles sont constituées comme suit :

- Des charges à caractère général : 33 143,60 € dont 25 343,41 € sont liées aux charges d'occupation du PRADO,
- Des charges de personnel : 94 790,80 €, correspondant au salaire des agents du SPANC, initialement payés sur le budget assainissement collectif et refacturés en fin d'année,
- Des charges de gestion courante : admissions en non valeurs approuvées en fin d'année, soit 367,73 €,
- Des charges exceptionnelles pour 220,10 € et correspondant à des titres annulés sur exercice antérieurs.

2.3. La section d'investissement

Aucune dépense n'est à constater en investissement pour l'exercice 2016, ni aucun reste à réaliser. Les seules recettes d'investissement réalisées correspondent à l'amortissement du mobilier acquis les années précédentes, soit 628 €.

Par conséquent, après reprise des résultats antérieurs, le solde de la section d'investissement est excédentaire de 1 256 €.

Monsieur Gérard SANTOSUOSSO rapporteur entendu,

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Pascal BLANC sort de la salle et M. Aymar de GERMAY fait procéder au vote.

Après en avoir délibéré,

Budget Annexe Assainissement Collectif

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés, sachant que M. Pascal BLANC n'a pas pris part au vote :

- **donne acte de la présentation faite du Compte Administratif 2016 du budget Assainissement Collectif,**
- **reconnaît la sincérité des restes à réaliser du budget Assainissement Collectif,**
- **arrête les résultats tels qu'ils sont établis dans les documents budgétaires précités,**
- **adopte le Compte Administratif 2016 du budget Assainissement Collectif.**

Budget Annexe Assainissement Non Collectif

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés, sachant que M. Pascal BLANC n'a pas pris part au vote :

- **donne acte de la présentation faite du Compte Administratif 2016 du budget Assainissement Non Collectif,**
- **arrête les résultats tels qu'ils sont établis dans les documents budgétaires précités,**
- **adopte le Compte Administratif 2016 du budget Assainissement Non Collectif.**

Le Président certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire du présent acte
Dépôt Préfecture le Publication du

- 5 JUL. 2017

- 4 JUL. 2017

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services,
David VIGOUROUX

Fait à Bourges, le 27 juin 2017

Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président,



Gérard SANTOSUOSSO

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la transmission au Représentant de l'Etat et de sa publication ou de sa notification.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24180050700030	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT BOURGES PLUS
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE BOURGES-MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF (2)

ANNEE 2016

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 10

B2 - Balance générale du budget - Recettes 11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 17

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 20

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 21

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 25

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 27

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 28

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 30

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 31

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 32

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 33

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 34

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 35

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 36

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées 38

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 39

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 44

A8.3 - Opérations liées aux cessions 45

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet

A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 46

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 47

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires Délibération n°21 du 07/12/2015.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	9 650 140,14	G	11 437 761,52	G-A	1 787 621,38
	Section d'investissement	B	5 034 589,37	H	3 737 668,70	H-B	-1 296 920,67

		+	+		
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	1 279 741,70 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	188 022,14 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	14 872 751,65	Q= G+H+I+J	16 455 171,92	=Q-P	1 582 420,27

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	961 773,96	L	548 169,76
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	961 773,96	= K+L	548 169,76

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	9 650 140,14	= G+I+K	12 717 503,22	3 067 363,08	
	Section d'investissement	= B+D+F	6 184 385,47	= H+J+L	4 285 838,46	-1 898 547,01	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	15 834 525,61	= G+H+I+J+K+L	17 003 341,68	1 168 816,07	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	961 773,96	L	548 169,76
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00

BOURGES PLUS - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - CA - 2016

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	548 169,76
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	11 759,37	0,00
21	Immobilisations corporelles	185 248,92	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	764 765,67	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF


Liste des reports - dépenses

Nature	Fonction	Objet de l'engagement	Montant Budgétaire
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles			11 759,37 €
2031		Frais d'études	3 399,37 €
2051		Concessions et droits assimilés	8 360,00 €
Chapitre 21 - Immobilisation corporelles			185 248,92 €
2111		Terrains nus	138 110,00 €
21562		Matériel spécifique d'exploitation service assainissement	29 833,50 €
2182		Matériel de transport	1 660,17 €
2183		Matériel de bureau et matériel informatique	15 315,25 €
2184		Mobilier	330,00 €
Chapitre 23 - Immobilisations en cours			764 765,67 €
2313		Constructions	21 204,56 €
2315		Installations, matériel et outillage techniques	743 561,11 €
TOTAL			961 773,96 €

Arrêté le présent état à la somme de neuf cent soixante-et-un mille sept cent soixante-treize euros et quatre-vingt-seize centimes.



Pour le Président et par délégation,


Le Vice-Président,
Alain MAZE

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Liste des reports - recettes

Nature	Fonction	Objet de l'engagement	Montant Budgétaire
Chapitre 13 - Subventions d'investissement reçues			548 169,76 €
13111		Agence de l'Eau	548 169,76 €
TOTAL			548 169,76 €

Arrêté le présent état à la somme de cinq cent quarante-huit mille cent soixante-neuf euros et soixante-seize centimes.

Pour le Président et par délégation,



Le Vice-Président,

Alain MAZE

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 902 700,00	2 406 499,72	273 876,82	0,00	222 323,46
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 393 000,00	2 831 280,45	561 716,47	0,00	3,08
014	Atténuations de produits	980 000,00	59 960,00	920 040,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	55 500,00	33 984,35	0,00	0,00	21 515,65
Total des dépenses de gestion courante		7 331 200,00	5 331 724,52	1 755 633,29	0,00	243 842,19
66	Charges financières	385 500,00	216 791,75	143 721,51	0,00	24 986,74
67	Charges exceptionnelles	457 800,00	344 160,05	0,00	0,00	113 639,95
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	416 800,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		8 591 300,00	5 892 676,32	1 899 354,80	0,00	799 268,88
023	Virement à la section d'investissement (4)	1 874 841,70				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 116 000,00	1 858 109,02			257 890,98
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 990 841,70	1 858 109,02			2 132 732,68
TOTAL		12 582 141,70	7 750 785,34	1 899 354,80	0,00	2 932 001,56
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	66 374,02	0,00	0,00	-66 374,02
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 669 000,00	10 813 818,93	0,00	0,00	-144 818,93
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	17 700,00	0,00	0,00	0,00	17 700,00
75	Autres produits de gestion courante	328 600,00	279 679,56	0,00	0,00	48 920,44
Total des recettes de gestion courante		11 015 300,00	11 159 872,51	0,00	0,00	-144 572,51
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	7 890,52	0,00	0,00	-7 890,52
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		11 015 300,00	11 167 763,03	0,00	0,00	-152 463,03
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	287 100,00	269 998,49			17 101,51
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		287 100,00	269 998,49			17 101,51
TOTAL		11 302 400,00	11 437 761,52	0,00	0,00	-135 361,52
Pour information		1 279 741,70				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	190 317,00	100 685,66	11 759,37	77 871,97
21	Immobilisations corporelles	667 291,36	457 868,19	185 248,92	24 174,25
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 907 065,22	2 984 088,63	764 765,67	158 210,92
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 764 673,58	3 542 642,48	961 773,96	260 257,14
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 175 000,00	1 167 376,52	0,00	7 623,48
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	1 175 000,00	1 167 376,52	0,00	7 623,48
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 939 673,58	4 710 019,00	961 773,96	267 880,62
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	287 100,00	269 998,49		17 101,51
041	Opérations patrimoniales (2)	400 000,00	54 571,88		345 428,12
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	687 100,00	324 570,37		362 529,63
	TOTAL	6 626 773,58	5 034 589,37	961 773,96	630 410,25
	Pour information	188 022,14			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	790 160,00	191 193,78	548 169,76	50 796,46
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	790 160,00	191 193,78	548 169,76	50 796,46
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	1 633 794,02	1 633 794,02	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 633 794,02	1 633 794,02	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 423 954,02	1 824 987,80	548 169,76	50 796,46
021	Virement de la section d'exploitation (2)	1 874 841,70			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	2 116 000,00	1 858 109,02		257 890,98
041	Opérations patrimoniales (2)	400 000,00	54 571,88		345 428,12
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 390 841,70	1 912 680,90		2 478 160,80
	TOTAL	6 814 795,72	3 737 668,70	548 169,76	2 528 957,26
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 680 376,54		2 680 376,54
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 392 996,92		3 392 996,92
014	Atténuations de produits	980 000,00		980 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	33 984,35		33 984,35
66	Charges financières	360 513,26	0,00	360 513,26
67	Charges exceptionnelles	344 160,05	115 253,42	459 413,47
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 742 855,60	1 742 855,60
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	7 792 031,12	1 858 109,02	9 650 140,14

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 650 140,14
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	230 150,81	230 150,81
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		2 100,00	2 100,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 167 376,52	0,00	1 167 376,52
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	100 685,66	0,00	100 685,66
21	Immobilisations corporelles (6)	457 868,19	0,00	457 868,19
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 984 088,63	92 319,56	3 076 408,19
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	4 710 019,00	324 570,37	5 034 589,37

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	188 022,14
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	5 222 611,51
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	66 374,02		66 374,02
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 813 818,93		10 813 818,93
71	<i>Production stockée (ou déstockage)(3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		37 747,68	37 747,68
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	279 679,56		279 679,56
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	7 890,52	230 150,81	238 041,33
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	2 100,00	2 100,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	11 167 763,03	269 998,49	11 437 761,52

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	1 279 741,70
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 717 503,22
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	191 193,78	0,00	191 193,78
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	115 253,42	115 253,42
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	54 571,88	54 571,88
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		1 734 786,50	1 734 786,50
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			8 069,10	8 069,10
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	191 193,78	1 912 680,90	2 103 874,68

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 633 794,02
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 737 668,70
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	2 902 700,00	2 406 499,72	273 876,82	0,00	222 323,46
60228	Autres fournitures consommables	1 010,00	0,00	0,00	0,00	1 010,00
604	Achats d'études, prestations de services	231 000,00	225 945,46	4 876,19	0,00	178,35
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	453 961,79	414 244,89	13 230,77	0,00	26 486,13
6062	Produits de traitement	218 330,00	204 960,34	4 246,63	0,00	9 123,03
6063	Fournitures entretien et petit équipt	74 892,00	61 254,56	4 769,39	0,00	8 868,05
6064	Fournitures administratives	4 400,00	1 372,17	345,34	0,00	2 682,49
6066	Carburants	53 500,00	47 373,92	4 739,94	0,00	1 386,14
6068	Autres matières et fournitures	123 208,00	90 499,68	21 005,33	0,00	11 702,99
611	Sous-traitance générale	861 520,00	725 874,01	134 598,10	0,00	1 047,89
6132	Locations immobilières	53 226,00	53 225,76	0,00	0,00	0,24
6135	Locations mobilières	94 200,00	83 650,58	3 832,24	0,00	6 717,18
614	Charges locatives et de copropriété	3 000,00	1 857,72	1 142,00	0,00	0,28
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	1 738,21	13 216,41	850,00	0,00	-12 328,20
61523	Entretien, réparations réseaux	161 992,20	136 308,40	13 954,83	0,00	11 728,97
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	47 042,80	30 940,28	14 176,67	0,00	1 925,85
61551	Entretien matériel roulant	99 100,00	54 119,47	8 262,79	0,00	36 717,74
61558	Entretien autres biens mobiliers	49 415,00	39 957,75	6 456,80	0,00	3 000,45
6156	Maintenance	65 975,00	38 698,28	12 848,20	0,00	14 428,52
6161	Multirisques	19 610,00	18 667,39	0,00	0,00	942,61
6168	Autres	41 550,00	41 421,00	0,00	0,00	129,00
618	Divers	43 056,00	23 844,51	1 400,00	0,00	17 811,49
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	110,00	110,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	716,00	0,00	596,67	0,00	119,33
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 280,00	909,00	877,00	0,00	494,00
6228	Divers	19 930,00	14 041,92	1 470,00	0,00	4 418,08
6231	Annonces et insertions	12 000,00	3 857,00	1 536,00	0,00	6 607,00
6236	Catalogues et imprimés	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
6241	Transports sur achats	3 345,00	1 759,09	0,00	0,00	1 585,91
6251	Voyages et déplacements	7 707,00	2 463,09	0,00	0,00	5 243,91
6256	Missions	7 707,00	667,20	0,00	0,00	7 039,80
6257	Réceptions	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	39 250,00	31 829,86	3 220,96	0,00	4 199,18
6281	Concours divers (cotisations)	4 100,00	3 912,63	0,00	0,00	187,37
6282	Frais de gardiennage	13 500,00	8 314,20	3 129,67	0,00	2 056,13
6283	Frais de nettoyage des locaux	28 000,00	23 054,81	1 983,30	0,00	2 961,89
6287	Remboursements de frais	56 700,00	6 621,47	8 000,00	0,00	42 078,53
63512	Taxes foncières	234,00	233,87	0,00	0,00	0,13
6353	Impôts indirects	500,00	445,00	0,00	0,00	55,00
6358	Autres droits	3 294,00	848,00	2 328,00	0,00	118,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 393 000,00	2 831 280,45	561 716,47	0,00	3,08
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	537 539,00	22 088,45	515 450,00	0,00	0,55
6331	Versement de transport	18 841,63	18 841,63	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 536,30	7 536,30	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	26 252,34	5 618,77	20 633,57	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 522,11	4 522,11	0,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 516 445,68	1 516 445,68	0,00	0,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	442 937,25	442 937,25	0,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	37 501,21	37 501,21	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	260 272,94	260 272,94	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	456 208,01	456 208,01	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 230,06	6 227,53	0,00	0,00	2,53
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	21 388,30	21 388,30	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 425,17	2 494,83	930,34	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	53 900,00	29 197,44	24 702,56	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	980 000,00	59 960,00	920 040,00	0,00	0,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	980 000,00	59 960,00	920 040,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	55 500,00	33 984,35	0,00	0,00	21 515,65

BOURGES PLUS - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - CA - 2016

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6541	Créances admises en non-valeur	527,72	509,51	0,00	0,00	18,21
6542	Créances éteintes	33 472,28	33 472,28	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	21 500,00	2,56	0,00	0,00	21 497,44
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		7 331 200,00	5 331 724,52	1 755 633,29	0,00	243 842,19
66	Charges financières (b) (5)	385 500,00	216 791,75	143 721,51	0,00	24 986,74
66111	Intérêts réglés à l'échéance	328 380,00	328 379,97	0,00	0,00	0,03
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-12 500,00	-168 077,62	143 721,51	0,00	11 856,11
6688	Autre	69 620,00	56 489,40	0,00	0,00	13 130,60
67	Charges exceptionnelles (c)	457 800,00	344 160,05	0,00	0,00	113 639,95
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	440 000,00	331 360,05	0,00	0,00	108 639,95
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	12 800,00	12 800,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	416 800,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		8 591 300,00	5 892 676,32	1 899 354,80	0,00	799 268,88
023	Virement à la section d'investissement	1 874 841,70				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	2 116 000,00	1 858 109,02			257 890,98
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	116 000,00	115 253,42			746,58
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 991 900,00	1 734 786,50			257 113,50
6812	Dot. amort. Charges exploit. à répartir	8 100,00	8 069,10			30,90
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 990 841,70	1 858 109,02			2 132 732,68
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 990 841,70	1 858 109,02			2 132 732,68
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 582 141,70	7 750 785,34	1 899 354,80	0,00	2 932 001,56
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	143 721,51
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	168 077,62
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-24 356,11

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	66 374,02	0,00	0,00	-66 374,02
64198	Autres remboursements	0,00	66 374,02	0,00	0,00	-66 374,02
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 669 000,00	10 813 818,93	0,00	0,00	-144 818,93
704	Travaux	898 000,00	923 928,34	0,00	0,00	-25 928,34
70611	Redevance d'assainissement collectif	8 696 000,00	8 979 691,05	0,00	0,00	-283 691,05
706121	Redevance modernisation des réseaux	980 000,00	816 054,96	0,00	0,00	163 945,04
7084	Mise à disposition de personnel facturée	95 000,00	94 144,58	0,00	0,00	855,42
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	17 700,00	0,00	0,00	0,00	17 700,00
747	Subv. et participat° collectivités	2 700,00	0,00	0,00	0,00	2 700,00
748	Autres subventions d'exploitation	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
75	Autres produits de gestion courante	328 600,00	279 679,56	0,00	0,00	48 920,44
754	Redevances défaut branchement égout	208 202,00	152 363,97	0,00	0,00	55 838,03
758	Produits divers de gestion courante	120 398,00	127 315,59	0,00	0,00	-6 917,59
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		11 015 300,00	11 159 872,51	0,00	0,00	-144 572,51
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	7 890,52	0,00	0,00	-7 890,52
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	6 032,40	0,00	0,00	-6 032,40
778	Autres produits exceptionnels	0,00	1 858,12	0,00	0,00	-1 858,12
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		11 015 300,00	11 167 763,03	0,00	0,00	-152 463,03
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	287 100,00	269 998,49			17 101,51
722	Immobilisations corporelles	50 000,00	37 747,68			12 252,32
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	235 000,00	230 150,81			4 849,19
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	2 100,00	2 100,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		287 100,00	269 998,49			17 101,51
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		11 302 400,00	11 437 761,52	0,00	0,00	-135 361,52
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		1 279 741,70				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	190 317,00	100 685,66	11 759,37	77 871,97
2031	Frais d'études	123 192,00	91 084,66	3 399,37	28 707,97
2033	Frais d'insertion	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	59 125,00	9 601,00	8 360,00	41 164,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	667 291,36	457 868,19	185 248,92	24 174,25
2111	Terrains nus	300 000,00	149 159,42	138 110,00	12 730,58
2115	Terrains bâtis	1 500,00	174,00	0,00	1 326,00
21562	Service d'assainissement	123 928,22	90 173,00	29 833,50	3 921,72
2182	Matériel de transport	197 841,00	195 350,00	1 660,17	830,83
2183	Matériel de bureau et informatique	42 022,14	22 042,50	15 315,25	4 664,39
2184	Mobilier	2 000,00	969,27	330,00	700,73
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 907 065,22	2 984 088,63	764 765,67	158 210,92
2313	Constructions	69 007,00	32 671,58	21 204,56	15 130,86
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 740 758,22	2 904 128,18	743 561,11	93 068,93
238	Avances commandes immo. incorp.	97 300,00	47 288,87	0,00	50 011,13
Total des dépenses d'équipement		4 764 673,58	3 542 642,48	961 773,96	260 257,14
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 175 000,00	1 167 376,52	0,00	7 623,48
1641	Emprunts en euros	990 000,00	985 137,33	0,00	4 862,67
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	142 000,00	141 728,00	0,00	272,00
1687	Autres dettes	43 000,00	40 511,19	0,00	2 488,81
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		1 175 000,00	1 167 376,52	0,00	7 623,48
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		5 939 673,58	4 710 019,00	961 773,96	267 880,62
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	287 100,00	269 998,49		17 101,51
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	237 100,00	232 250,81		4 849,19
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	37 999,34	37 999,34		0,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	7 057,48	7 057,48		0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	16 000,00	15 630,17		369,83
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	7 000,00	6 265,18		734,82
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	13 000,00	12 311,45		688,55
13918	Autres subventions d'équipement	153 943,18	150 887,19		3 055,99
15182	Autres provisions pour risques	2 100,00	2 100,00		0,00
	Charges transférées	50 000,00	37 747,68		12 252,32
2315	Installat°, matériel et outillage techni	50 000,00	37 747,68		12 252,32
041	Opérations patrimoniales (7)	400 000,00	54 571,88		345 428,12
2315	Installat°, matériel et outillage techni	400 000,00	54 571,88		345 428,12
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		687 100,00	324 570,37		362 529,63
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 626 773,58	5 034 589,37	961 773,96	630 410,25
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		188 022,14			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	790 160,00	191 193,78	548 169,76	50 796,46
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	699 360,00	100 444,98	548 169,76	50 745,26
1313	Subv. équipt Départements	90 800,00	90 748,80	0,00	51,20
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		790 160,00	191 193,78	548 169,76	50 796,46
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 633 794,02	1 633 794,02	0,00	0,00
1068	Autres réserves	1 633 794,02	1 633 794,02	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 633 794,02	1 633 794,02	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 423 954,02	1 824 987,80	548 169,76	50 796,46
021	Virement de la section d'exploitation	1 874 841,70			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	2 116 000,00	1 858 109,02		257 890,98
2111	Terrains nus	116 000,00	115 253,42		746,58
28031	Frais d'études	194 000,00	114 445,07		79 554,93
28033	Frais d'insertion	7 000,00	4 208,50		2 791,50
2805	Licences, logiciels, droits similaires	18 000,00	10 748,00		7 252,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	280,00		-280,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	115 000,00	71 568,00		43 432,00
28138	Aménagement Autres constructions	0,00	9 514,00		-9 514,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	57,00		-57,00
281532	Réseaux d'assainissement	621 000,00	419 755,64		201 244,36
281562	Service d'assainissement	140 000,00	86 028,48		53 971,52
281728	Autres terrains (mise à disposition)	0,00	1 089,00		-1 089,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	210 000,00	258 251,61		-48 251,61
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	424 000,00	532 962,65		-108 962,65
2817562	Service d'assainissement (mad)	0,00	71 638,00		-71 638,00
28182	Matériel de transport	153 000,00	90 269,87		62 730,13
28183	Matériel de bureau et informatique	98 000,00	57 953,43		40 046,57
28184	Mobilier	9 000,00	5 309,25		3 690,75
28188	Autres	1 000,00	708,00		292,00
4818	Charges à étaler	10 000,00	8 069,10		1 930,90
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 990 841,70	1 858 109,02		2 132 732,68
041	Opérations patrimoniales (6)	400 000,00	54 571,88		345 428,12
238	Avances commandes immo. incorp.	400 000,00	54 571,88		345 428,12
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 390 841,70	1 912 680,90		2 478 160,80
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 814 795,72	3 737 668,70	548 169,76	2 528 957,26
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					13 075 327,39									
1641 Emprunts en euros (total)					9 581 327,39									
00000031509	CREDIT AGRICOLE	05/01/2014	05/01/2014	05/01/2015	375 000,00	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	3,580		A	C	O	A-1
000311764 03	CREDIT MUTUEL	30/11/2012	30/11/2012	31/01/2013	800 000,00	F	Taux fixe à 4.73 %	4,730	4,790		S	C	O	A-1
036	CREDIT FONCIER DE FRANCE	25/05/1990	25/05/1990	25/02/2002	3 048 980,34	F	Taux fixe à 5.94 %	5,940	5,940		A	P	O	A-1
037	CREDIT AGRICOLE	28/08/1999	28/08/1999	30/09/2000	457 347,05	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	3,950		A	P	O	A-1
040	CAISSE D'EPARGNE	15/02/2002	15/02/2002	25/12/2003	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.9 %	4,900	4,900		A	P	O	A-1
063	CREDIT FONCIER DE FRANCE	20/07/2004	20/07/2004	25/07/2005	2 000 000,00	V	(Euribor 12 M-Floor -0.08 sur Euribor 12 M) + 0.08	2,440	2,480		A	P	O	A-1
064	CREDIT FONCIER DE FRANCE	25/12/2004	25/12/2004	25/12/2005	1 000 000,00	V	(Euribor 12 M-Floor -0.1 sur Euribor 12 M) + 0.1	2,440	2,480		A	P	O	A-1
1012013-Tirage 2	CAISSE D'EPARGNE	31/01/2011	31/01/2031	31/01/2012	500 000,00	F	Taux fixe à 3.34 %	3,340	3,390		A	C	O	A-1
MIN507715EUR ex MIN501919EUR-conso	SFIL CAFFIL	19/12/2014	22/01/2016	01/05/2016	400 000,00	F	Taux fixe à 2.06 %	2,060	2,080		T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					3 494 000,00									
066	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	02/01/2007	02/01/2007	02/04/2007	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,770	3,880		T	C	O	A-1

BOURGES PLUS - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - CA - 2016

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
068	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	02/01/2007	02/01/2007	02/04/2007	1 560 000,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,770	3,880		T	C	O	A-1
071	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	14/01/2009	14/01/2009	02/04/2009	934 000,00	F	Taux fixe à 3.94 %	3,940	4,060		T	C	O	A-1
MIN501919EUR -Eonia	BANQUE POSTALE	19/12/2014	02/11/2015	02/11/2015	0,00	V	Eonia + 1.11	1,170	1,200		X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					395 828,00									
1681 Autres emprunts (total)					395 828,00									
110497802	Agence de l'Eau Loire Bretagne	26/11/2012	03/12/2012	31/01/2015	395 828,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					13 471 155,39									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		6 291 594,58					1 126 865,33	328 379,97	0,00	143 721,51
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 100 786,58					985 137,33	239 384,43	0,00	122 805,73
0000031509	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 3.58 %	3,610	356 250,00	18 100,55	0,00	0,00
000311764 03	N	0,00	A-1	586 666,64	10,58	F	Taux fixe à 4.73 %	4,720	53 333,34	29 641,33	0,00	11 562,22
036	N	0,00	A-1	1 750 443,72	9,15	F	Taux fixe à 5.94 %	5,920	125 710,08	111 443,54	0,00	88 091,08
037	N	0,00	A-1	90 321,13	2,75	F	Taux fixe à 1.4 %	1,400	29 279,53	1 674,41	0,00	316,12
040	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 4.9 %	4,910	178 183,40	4 511,01	0,00	0,00
063	N	0,00	A-1	459 841,81	2,57	F	Taux fixe à 4.69 %	4,760	146 037,35	28 889,33	0,00	9 525,24
064	N	0,00	A-1	458 513,28	7,98	F	Taux fixe à 4.88 %	4,950	51 343,62	25 295,70	0,00	372,92
1012013-Tirage 2	N	0,00	A-1	375 000,00	14,08	F	Taux fixe à 3.34 %	3,390	25 000,00	13 545,56	0,00	11 655,23
MIN507715EUR ex MIN501919EUR- conso	N	0,00	A-1	380 000,00	14,08	F	Taux fixe à 2.06 %	2,050	20 000,01	6 283,00	0,00	1 282,92
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		2 190 808,00					141 728,00	88 995,54	0,00	20 915,78
066	N	0,00	A-1	610 000,00	15,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,820	40 000,00	24 338,50	0,00	5 749,25
068	N	0,00	A-1	951 600,00	15,00	F	Taux fixe à 3.77 %	3,820	62 400,00	37 968,04	0,00	8 968,83
071	N	0,00	A-1	629 208,00	15,75	F	Taux fixe à 3.94 %	3,990	39 328,00	26 188,56	0,00	6 197,70
MIN501919EUR -Eonia	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V	Eonia + 1.11	0,900	0,00	500,44	0,00	0,00

BOURGES PLUS - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - CA - 2016

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		567 156,62					40 511,19	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		567 156,62					40 511,19	0,00	0,00	0,00
110497802	N	0,00	A-1	567 156,62	13,08	F	Taux fixe à 0 %	0,000	40 511,19	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 858 751,20					1 167 376,52	328 379,97	0,00	143 721,51

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	14	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 858 751,20	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00		0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencements de bâtiments	15	02/04/2004
L	Bâtiments durables	70	02/04/2004
L	Bâtiments légers	15	02/04/2004
L	Frais d'études mandatés avant le 01/01/2015	2	02/04/2004
L	Logiciels	2	02/04/2004
L	Matériel informatique	5	02/04/2004
L	Stations Epuration	60	02/04/2004
L	Mobilier, matériel électro	10	02/04/2004
L	Pompes, appareils électro	15	02/04/2004
L	Réseaux assainissement	60	02/04/2011
L	Véhicule supérieur à 3.5T	8	09/12/2011
L	Véhicules légers	5	09/12/2011
L	Frais d'études mandatés depuis le 01/01/2015	5	07/12/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		46 500,00	46 500,00	2 100,00	44 400,00
Provision pour risque de non recouvrement	0,00	09/12/2015	46 500,00	46 500,00	2 100,00	44 400,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		46 500,00	46 500,00	2 100,00	44 400,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 410 000,00	I 1 397 527,33
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 175 000,00	1 167 376,52
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	990 000,00	985 137,33
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	142 000,00	141 728,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	43 000,00	40 511,19
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		235 000,00	230 150,81
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	235 000,00	230 150,81
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 397 527,33	961 773,96	188 022,14	2 547 323,43

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 874 841,70	III 1 742 855,60
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		3 874 841,70	1 742 855,60
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	194 000,00	114 445,07
28033	Frais d'insertion	7 000,00	4 208,50
2805	Licences, logiciels, droits similaires	18 000,00	10 748,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	280,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	115 000,00	71 568,00
28138	Aménagement Autres constructions	0,00	9 514,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	57,00
281532	Réseaux d'assainissement	621 000,00	419 755,64
281562	Service d'assainissement	140 000,00	86 028,48
281728	Autres terrains (mise à disposition)	0,00	1 089,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	210 000,00	258 251,61
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	424 000,00	532 962,65
2817562	Service d'assainissement (mad)	0,00	71 638,00
28182	Matériel de transport	153 000,00	90 269,87
28183	Matériel de bureau et informatique	98 000,00	57 953,43
28184	Mobilier	9 000,00	5 309,25
28188	Autres	1 000,00	708,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	10 000,00	8 069,10
021	Virement de la section d'exploitation	1 874 841,70	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 742 855,60	548 169,76	0,00	1 633 794,02	3 924 819,38

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 547 323,43
Ressources propres disponibles	IV 3 924 819,38
Solde	V = IV – II (3) 1 377 495,95

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				40 345,50	29 002,30	8 069,10	3 274,10
2013	Réorganisation des services Marché Delta SI 12.052	5	17/12/2012	40 345,50	29 002,30	8 069,10	3 274,10

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
06/01/2016	11.B04 REHABILITATION COLLECTEUR SS TRAITANCE SOA	26 429,40	0,00	0
06/01/2016	11.B04 TRVX RÉHABILITATION DE RÉSEAUX ASST BOURGES	56 508,14	0,00	0
06/01/2016	11.B04 TVX REHAB° RSX ASST SS TRAITANCE ATEC REHAB	90 155,40	0,00	0
06/01/2016	11.B04 RÉHABILITATION RSX À BOURGES& ST DOULCHARD	165 020,78	0,00	0
06/01/2016	CONSTAT DÉFRICHEMENT NOUVELLE STEP	268,83	0,00	0
06/01/2016	TRANSPALETTE MANUEL 2T500	970,00	0,00	1
06/01/2016	SONDE MESURE MATIÈRES EN SUSPENS° +BALANCE PRECIS°	5 104,00	0,00	15
14/01/2016	MALETTE D'OUTILLAGE 131 PIÈCES	442,82	0,00	1
14/01/2016	PANNEAU AK5 MÉTAL T1 1000 CODE TAL33	880,00	0,00	1
15/01/2016	STATION RELÈVEMENT EU RUE DU MINERAL LA CHAPELLE	13 580,00	0,00	0
15/01/2016	DÉBITMÈTRE RELÈVEMENT OPTIFLUX 2100 C	1 150,00	0,00	15
15/01/2016	SYSTÈME D'ASPIRATION DE FUMÉE FIXE	1 616,66	0,00	10
19/01/2016	14.037 ESSAIS DE COMPACTAGE DE VOIRIE	675,00	0,00	0
19/01/2016	15.005 ENTRETIEN POMPE FLYGT DXVM50-7 ANNÉE 2016	820,00	0,00	1
19/01/2016	15.037 TAMPONS EN FONTE	67 339,52	0,00	0
27/01/2016	MARCHE 10.036 CONSTRUCTION NOUVELLE STEP	10 822,00	0,00	0
29/01/2016	MISSION DE COORDINATION SPS AUTOSURVEILLANCE RSX	798,00	0,00	0
01/02/2016	13.B44 MINERAL RUE À LA CHAPELLE ST URSIN	31 275,23	0,00	0
05/02/2016	MONITEURS LED 24" 16:9 PHILIPS NOIR	1 860,00	0,00	5
05/02/2016	CRÉATION BASSIN RÉTENT° DÉPOLLUT° MARCEL HAEGELEN	103 677,79	0,00	0
05/02/2016	RÉHAB TRAPPES DE VOIRIE - TRVX DE MAÇONNERIE	1 724,00	0,00	0
12/02/2016	MURS PRÉFABRIQUÉS AIRE STOCKAGE FONTES USAGÉES	6 630,00	0,00	0
12/02/2016	PLAQUE ALU ROUGE AV LETTER BL 150X100	166,29	0,00	0
24/02/2016	AUVENT DE PROTECTION POUR FACILITER LES INTERVENT°	3 880,00	0,00	0
26/02/2016	14.053 AVANCE TVX AUTOSURVEILLANCE RESEX ASST	-7 283,01	0,00	0
26/02/2016	14.053 TVX AUTOSURVEILLANCE RESEAUX ASST	48 745,77	0,00	0
26/02/2016	14.053 TVX AUTOSURVEILLANCE RSX ASST SS TRAITANCE	4 452,28	0,00	0
26/02/2016	13.C30 SONDAGE SUR RÉSEAU RUE DE GIONNE	895,83	0,00	0
29/02/2016	14.071 RELEVÉS TOPOS DE 14 RUES À MARMAGNE	3 185,50	0,00	0
01/03/2016	14.022 DÉBROUSSAILLAGE GYROBROYEUR STEP	4 268,20	0,00	0
01/03/2016	15.047 STATION RELÈVEMENT COUR JEAN LOUIS BONCOEUR	43 986,00	0,00	0
09/03/2016	POSTES ALCATEL LUCENT 4018	7 900,25	0,00	5
09/03/2016	ALIMENTAT° ÉLECTRIQUE SR COUR J-L BONCOEUR BOURGES	1 122,24	0,00	0
09/03/2016	RÉALISATION DALLAGE BÉTON + REPRISE MUR DE FOSSE	11 873,50	0,00	0
09/03/2016	SÉCURISATION STEP CHAPELLE POSE RIDEAU PROTECTION	2 350,00	0,00	0
09/03/2016	MOTORÉDUCTEUR 1380-0.2TRS/MIN 0.12KW 23	1 090,00	0,00	10
10/03/2016	13.005 RENOUVELLEMT INFRASTRUCT. INFORMATIQUE 2016	406,35	0,00	1

BOURGES PLUS - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - CA - 2016

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
16/03/2016	SPS TRANSFERT EFFLUENTS	472,50	0,00	0
16/03/2016	RÉFECT° ÉQUIPEMENTS HYDRAULIQUES VÉTUSTES SR BOURGES	25 497,00	0,00	0
16/03/2016	POMPE FIP À IMPULSEUR FLEXIBLE FIP 20 SI-BSP32M01F	4 254,98	0,00	15
17/03/2016	13.B44 CRÉATION RÉSEAU EU COUR J-L BONCOEUR BGES	29 104,78	0,00	0
17/03/2016	13.B44 VILLON, VERLAINE POSE COLLECTEUR	15 685,53	0,00	0
17/03/2016	13.C30 EXTENSION RÉSEAU EAUX USÉES RUE JEAN BART	10 614,01	0,00	0
17/03/2016	13.C44 POSE COLLECTEUR RUE VERLAINE À BOURGES	454 998,05	0,00	0
29/03/2016	FRAIS D ACTES STEP INTERCO ÉCHANGE PENLOUP	6 369,00	0,00	0
01/04/2016	PLATEAU TURBINE R406 + ARBRE SOUDÉ	2 868,00	0,00	10
06/04/2016	14.B22 ABATTAGE ARBRES J-L BONCOEUR	605,00	0,00	0
06/04/2016	15.070 FOURNITURE GROUPE ELECTROGENE SUR REMORQUE	8 800,00	0,00	10
07/04/2016	15.045B AVANCE TRANSFERT EFFLUENTS LOT2 TITULAIRE	0,00	0,00	0
14/04/2016	MOTORÉDUCTEUR ZR88-LA112MP4EW - STEP BERRY BOUY	1 609,56	0,00	10
19/04/2016	14.071 RELEVÉS TOPO DIVERSES RUES À BOURGES	4 922,50	0,00	0
19/04/2016	4 TABLETTES SAMSUNG GALAXY TAB	1 512,00	0,00	5
25/04/2016	15.045 AVANCE TRANSFERT EFFLUENTS LOT1 TITULAIRE	0,00	0,00	0
02/05/2016	ALIMENTAT° ÉLECTRIQUE SR R. DU MINERAI LA CHAPELLE	2 516,18	0,00	0
02/05/2016	MATÉRIEL TÉLÉGESTION : 2 POSTES LOCAUX	2 839,00	0,00	15
04/05/2016	14.054 INFRA TRANSF EFFLU TROUY BGES VERS ASST BGE	15 617,63	0,00	0
06/05/2016	SUPRESSEUR STEP PLAIMPIED	2 966,00	0,00	15
18/05/2016	12.D27 MISE À NIVEAU DE TAMPONS	33 626,00	0,00	0
19/05/2016	SONDES RÉDOX ET OXYGÈNE STEP MARMAGNE	9 950,00	0,00	0
25/05/2016	13.C30 REPRISE BRANCHEMENTS COUR JL BONCOEUR	4 901,30	0,00	0
30/05/2016	MISE À NIVEAU TAMPONS RUE JLOUIS BRETON H MOISSAN	6 579,83	0,00	0
02/06/2016	11.B24 TRVX TERRASSEMENT REPARAT° SR LA CHAPELLE	6 028,90	0,00	0
10/06/2016	SIEGE DE TRAVAIL SERVICE ASSAINISSEMENT	969,27	0,00	1
21/06/2016	14.062 ACQUISITION D'UN HYDROCUREUR 14 T.	117 650,00	0,00	8
22/06/2016	PC BUREAU HP 705 G2	5 920,90	0,00	5
07/07/2016	3 GROUPES ÉLECTROPOMPE	5 340,00	0,00	15
11/07/2016	15.016 ETUDES GÉOTECHNIQUES STEP BOURGES	22 682,00	0,00	0
18/07/2016	13.070 STEP ASS. MO CONSTRUCT° UNITE TRAITEMT EU	1 580,00	0,00	0
18/07/2016	15.045 AVANCE TRANSFERT EFFLUENTS LOT1 \$\$\$ TRAITANT	0,00	0,00	0
18/07/2016	15.045 TRANSFERT DES EFFLUENTS TROUY LOT1 SAUR SAS	147 732,39	0,00	0
18/07/2016	15.045 TRANSFERT DES EFFLUENTS TROUY LOT1 SEGEC	151 834,92	0,00	0
18/07/2016	15.045B TRANSFERT DES EFFLUENTS TROUY LOT2 EUROVIA	444 441,53	0,00	0
18/07/2016	15.045B TRANSFERT DES EFFLUENTS TROUY LOT2 PASS	12 997,70	0,00	0
19/07/2016	ALIMENTATION EN EAU SR RUE DU MINERAI LA CHAPELLE	694,42	0,00	0
20/07/2016	GERBEUR MANUEL PM 120 (RÉF : A0042432)	855,00	0,00	1
22/07/2016	13.C30 RUE JEAN PERRIN SUPPRESS° 2 BOITES BCHMT	40 391,90	0,00	0
22/07/2016	15.056 RÉHABILITATION DES RÉSEAUX LOT 1 SDA	22 918,36	0,00	0
22/07/2016	15.056 RÉHABILITATION DES RÉSEAUX LOT 1 ATEC REHAB	265 704,90	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
27/07/2016	FABRICATION ET POSE JUPE DÉGRAISSEUR STEP ST GERM	3 850,00	0,00	0
27/07/2016	REPLACEMENT D'UN DÉTECTEUR H2S	400,00	0,00	1
28/07/2016	FRAIS ACTE ACQ POSTE RELEVEMT DV534 CH GRD MAZIERE	174,00	0,00	0
02/08/2016	POMPES DE RELÈVEMENT	9 126,00	0,00	15
10/08/2016	RÉALISAT° TRANCHÉE PR ALIMENTAT° SR PAUL VERLAINE	1 128,43	0,00	0
10/08/2016	ETABLI RÉF 175928-FI	299,00	0,00	1
10/08/2016	POMPE DE DÉPOTAGE	1 050,00	0,00	15
16/08/2016	14.070 ETUDES RSX EU AV. ANCIENS COMBATTANTS TROUY	3 500,00	0,00	0
16/08/2016	14.70 ÉTUDE RSX EU DIVERSES RUES A BOURGES	9 150,00	0,00	0
19/08/2016	14.071 RELEVÉS TOPOS DIVERSES RUES À MORTHOMIERS	9 806,15	0,00	0
19/08/2016	14.071 RELEVÉS TOPOS DE DIVERSES RUES À TROUY	3 146,75	0,00	0
30/08/2016	14.B36 INSTALLATION DE CHANTIER À TROUY	9 663,00	0,00	0
05/09/2016	14.069 DÉTECT°GÉOLOC RSX ANCIENS COMBATTANTS TROUY	4 451,50	0,00	0
05/09/2016	DÉBROUSSAILLEUSE À DOS HUSQVARNA TYPE 535 RX	483,39	0,00	1
08/09/2016	14.B22 DÉBROUSSAILLAGE AVANT RELEVÉ TOPO	720,00	0,00	0
16/09/2016	15.045B TRANSFERT DES EFFLUENTS TROUY LOT2 BRUNEL	47 868,00	0,00	0
16/09/2016	APPAREIL DE VENTILATION BASSE	485,55	0,00	1
21/09/2016	11.B24 AMÉNAGEMENTS SR-STEP nature 2313	6 186,00	0,00	0
21/09/2016	APPAREIL AUTONOME D'EVACUATION AUTOSAUVEVEUR M20	1 583,25	0,00	15
21/09/2016	REPLACEMENT POMPE À FLOTTANT CLARIFICATEUR	2 937,00	0,00	15
21/09/2016	RÉSERVOIR 100L VERTICAL 10 BARS	189,00	0,00	1
29/09/2016	PENTE COLL.+RPLT REGARD 1ER RÉGT D'ARTILLERIE BGES	9 554,96	0,00	0
29/09/2016	CRÉATION ANTENNE 7 ALLÉE DU VAL À ST DOULCHARD	6 442,68	0,00	0
29/09/2016	RENOUV. BCHMT +COLLECTEUR RTE DE TROUY LA CHAPELLE	12 039,11	0,00	0
05/10/2016	11.B24 RÉPARAT° STAT° RELEVMT LES RIVAGES ST DOUL	6 936,00	0,00	0
05/10/2016	13.D30 EXTENSION RSX RUE SURCOUF À BOURGES	16 277,44	0,00	0
12/10/2016	PARTICIPAT°CRÉAT°POSTE RELÈVEMENT CH. GRD MAZIERES	9 110,00	0,00	0
12/10/2016	REMISE EN ÉTAT DÉGRILLEUR STEP BOURGES	11 255,00	0,00	0
12/10/2016	PANNEAUX DE SIGNALISATION DE CHANTIER	1 200,00	0,00	10
12/10/2016	MARTEAU PIQUEUR SDS MAX 1300W 22J H 60MM HITACHI	619,17	0,00	1
17/10/2016	16.004 ACQUISITION CAMION MIXTE À GRUE < 3,5 T	77 700,00	0,00	5
21/10/2016	13.D30 REPRISE BCHMTS EU DIVERSES RUES À TROUY	16 697,73	0,00	0
26/10/2016	REMISE EN ÉTAT CLÔTURE STEP ST GERM SUITE DÉGRADAT	2 360,00	0,00	0
26/10/2016	KIT ÉLECTRODE AMMONIUM NITRALYTE RÉF 107044-107045	946,00	0,00	1
04/11/2016	13.C44 RÉFECTION VOIRIES BOURGES ET LA CHAPELLE	62 499,98	0,00	0
04/11/2016	13.C44 COLLECTEUR EU CHAUME DES TREILLES ST DOUL	64 949,01	0,00	0
04/11/2016	14.069 GÉORÉFÉRENCIEMENT RÉSEAUX DIVERSES RUES BGES	11 267,00	0,00	0
04/11/2016	14.069 GÉORÉFÉRENCIEMENT RUE DES SABLES MARMAGNE	2 883,00	0,00	0
04/11/2016	14.070 ÉTUDES RSX EU DIVERSES RUES BGES ET TROUY	5 290,00	0,00	0

BOURGES PLUS - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - CA - 2016

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
04/11/2016	14.070 ÉTUDES RSX EU RUE DES BLESSANGIS A BOURGES	4 700,00	0,00	0
08/11/2016	VIDEOPROJECTEUR OPTOMA W305S WXGA	585,00	0,00	1
08/11/2016	DÉRIVAT° EU REPRISE CANALISAT° IMP. TURLY BOURGES	7 000,00	0,00	0
15/11/2016	COMPLÉMENT ÉTUDE EU RUE PAUL VERLAINE BOURGES	725,00	0,00	0
15/11/2016	VANNE D'ISOLEMENT STEP ST GERMAIN DU PUY	3 135,00	0,00	0
15/11/2016	BALAYEUSE KM 70/20 C 15171060	375,00	0,00	1
21/11/2016	PARCELLES HO15/16/17 HR287/289 CM3/54/56 R BAZIN	142 790,42	0,00	0
22/11/2016	15.084 MODIF VENTILATION LOGMT FCT STEP CH PRAIRIE	2 165,68	0,00	0
22/11/2016	IMPRIMANTE BROTHER MULTIFONCTION MFC L2720DW	190,00	0,00	1
24/11/2016	MARCHE 12.072 INSTRUMENTATION RÉSEAUX	17 472,18	0,00	0
24/11/2016	MARCHE 12.072 TRAVAUX GÉNIE CIVIL ET VRD	20 452,00	0,00	0
24/11/2016	14.B37 ESSAI COMPOSTAGE INSTALLAT° CHANTIER TROUY	693,00	0,00	0
24/11/2016	15.005 MOTEUR LEROY AÉROVIS 4P/37KW - TYPE LS	2 665,00	0,00	10
25/11/2016	LOGICIEL PRÉVALIDAT° AUTO DONNÉES AUTOSURV RSX	9 125,00	0,00	2
25/11/2016	2 DÉFLECTEURS VIS DE RECIRCULATION STEP BOURGES	7 947,48	0,00	0
25/11/2016	PANNEAU BK21 850 T1 F.O. + PIED (RÉF : 08037620)	805,00	0,00	1
25/11/2016	PANNEAU AK5 1000 T1 + PIED (REF 08031360)	707,00	0,00	1
25/11/2016	CROCHET AUTOMATIQUE BLET CMU 2T (RÉF : CR004)	1 819,00	0,00	10
29/11/2016	DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE STEP COMMUNAUTAIRE	6 396,00	0,00	0
01/12/2016	13.C44 POSE COLLECTEUR AV. ANC. COMBATTANTS TROUY	129 999,86	0,00	0
01/12/2016	13.C44 RÉFECT° VOIRIE ANGLE VAUVERT-COUBERTIN BGES	19 994,84	0,00	0
01/12/2016	13.C44 CHGMT COLLECTEUR RTE DE BOURGES MARMAGNE	34 999,80	0,00	0
01/12/2016	CONSTAT AVANT TRVX RUE DE BLESSANGIS BOURGES	620,71	0,00	0
01/12/2016	SIPHON CLARIFICATEUR N°2 STEP DE BOURGES	4 481,00	0,00	0
02/12/2016	GROUPE ÉLECTROPOMPE SUBMERSIBLE AMAREX NF80	984,00	0,00	1
02/12/2016	CAPTEUR DE NIVEAU CNPA 0-3 MÈTRES + 10M DE CABLES	1 632,00	0,00	10
08/12/2016	MARCHÉ 11.016-TC1-MO INFRA	945,98	0,00	0
08/12/2016	MARCHE 11.016 MISE EN OEUVRE AUTOSURV.RÉSEAUX ASST	1 842,28	0,00	0
09/12/2016	AMÉLIORAT° INSTRUMT MESURE DÉBIT BOUES CENTRIFUGEUS	1 386,18	0,00	0
09/12/2016	AMÉLIORAT° ACCÈS SR JURANVILLE POSE 2 VERINS TRAPPE	848,52	0,00	0
09/12/2016	INSTALLATION ECLAIRAGES EXTÉRIEURS STEP TROUY	993,20	0,00	0
09/12/2016	REMPLACEMENT 2 AFFICHEURS DE DÉBIT SR JURANVILLE	682,55	0,00	0
09/12/2016	POSE MANCHON ANTI ABRASION ACTIM STEP BOURGES	793,68	0,00	0
09/12/2016	INSTALLATION POTENCE LEVAGE PANIER STEP MARMAGNE	1 445,26	0,00	0
09/12/2016	INSTALLATION SONDE RÉDOX STEP MARMAGNE	1 384,94	0,00	0
09/12/2016	INSTALLATION SURPRESSEUR ET BALLON STEP PLAIMPIED	2 176,60	0,00	0
14/12/2016	16.024 ASSISTANCE MO CONSTRUCT° STEP COMMUNAUTAIRE	29 450,00	0,00	0
14/12/2016	BOÎTIER CPU S550 - ALIM SECTEUR	5 584,50	0,00	15

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
19/12/2016	13.D30 SONDAGES INTRUSIFS RUE DE MALITORNE ST DOUL	4 682,66	0,00	0
19/12/2016	13.D30 REMPLT REGARD LOT. LA VALLEE LA CHAPELLE	14 838,56	0,00	0
19/12/2016	15.072MO TRANSFERT EFFLUENTS MORTHOMIERS VERS BGES	3 791,25	0,00	0
20/12/2016	UNITÉ CTRL MINIPAD + SYST MINIPUSH SUR HYDROCUREUR	4 120,00	0,00	15
20/12/2016	CAMÉRA FLEXIPROBE P341 VR+ 500 MM AVEC BATTERIE	7 555,20	0,00	15
20/12/2016	DÉTECTEUR DE GAZ	966,00	0,00	1
21/12/2016	16.045 LICENCES / PERIPHERIQUES PHOTOCOPIEURS	476,00	0,00	1
21/12/2016	16.045 ACQUISITIONS DE 2 COPIEURS BHC227	3 668,00	0,00	5
21/12/2016	DEUX SUPPORTS DE MAINTENANCE AVS POUR MANUTENTION	845,00	0,00	0
21/12/2016	RÉHABILITAT° REGARDS À BOURGES, ST DOUL MARMAGNE	24 356,00	0,00	0
21/12/2016	RAYONNAGE MAGASIN	1 553,00	0,00	10
21/12/2016	TUYAU PVC INDUSTRIEL LOURD D152 20M	411,72	0,00	1
21/12/2016	COLLIERS DE SERRAGE RENFORCÉS 162-174	71,20	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		3 580 390,16	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
11/08/2016	ACQ. PARCELLES HO 20 et 580 (M. PELTIER)	115 253,42	0	0,00	115 253,42	6 032,40	-109 221,02
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		115 253,42					-109 221,02

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	6 032,40
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	115 253,42

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	0,00	6,00	4,80	0,00	4,80
Adjoint administratif de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80
Rédacteur territorial	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		63,00	0,00	63,00	60,10	1,00	61,10
Adjoint technique de 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint technique de 2ème classe	C	22,00	0,00	22,00	22,00	0,00	22,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Agent de maîtrise	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	0,90	1,00	1,90
Ingénieur en chef de classe normale	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	4,00	0,00	4,00	3,10	0,00	3,10
Technicien principal de 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien principal de 2ème classe	B	4,00	0,00	4,00	3,10	0,00	3,10
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
Technicien para-médical de classe supérieure	B	1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

BOURGES PLUS - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - CA - 2016

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		70,00	0,00	70,00	65,80	1,00	66,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Ingénieur	A	TECH	602	0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				17 760,00		
Adjoint technique de 2ème classe (1)	C	TECH		17 760,00	A	CAE
Adjoints techniques de 2ème classe (2)	C	TECH	322	0,00	3-1	CDD
TOTAL GENERAL				17 760,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.



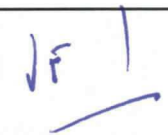
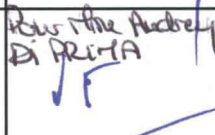






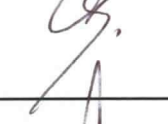
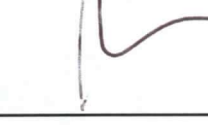

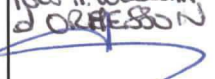
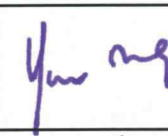
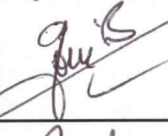


(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.


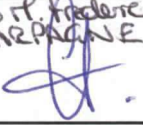
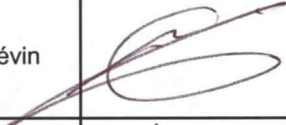


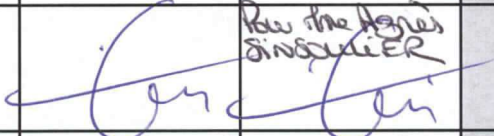
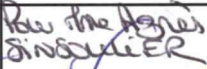


**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BOURGES
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 JUN 2017**


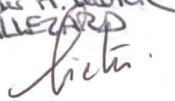
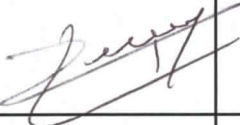

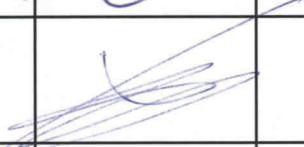



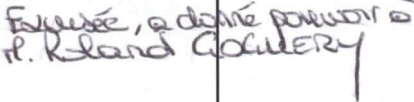

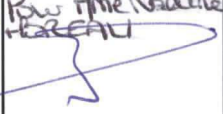
COMPTE ADMINISTRATIF 2016

**BUDGETS ANNEXES ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	Émargement par procuration	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants	Émargement par procuration
BOURGES	BLANC Pascal					
BOURGES	FENOLL Véronique		<i>Par Mlle Audrey DI PRITA</i> 			
ANNOIX	MAZÉ Alain			BRABANT Nicolas		
ST MICHEL DE VOLANGIS	POYET Denis			CARON Frantz		
ST JUST	BESTAZZONI Rodolphe			PORTIER Jacqueline		
LE SUBDRAY	SUPLIE Corinne			MOREAU Sylvie		
PLAIMPIED-GIVAUDINS	BARNIER Patrick			GUILLAUMIN Béatrice		
TROUY	SANTOSUOSSO Gérard					
ST DOULCHARD	BEZARD Daniel					
MARMAGNE	de GERMAY Aymar		<i>Par M. Willemijn D'ORFESSON</i> 	JACQUET Annie		
LA CHAPELLE ST-URSIN	BEUCHON Yvon					
BERRY-BOUY	GOIN Bernadette			CHALOPIN Jean-Pierre		
MORTHOMIERS	GRAVELET Daniel			MILLET Pascal		
ARÇAY	HUCHINS Robert			Christelle PRUVOT		

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	Émargement par procuration	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants	Émargement par procuration
VORLY	BILLOT Bernard			LEFEBVRE Corinne		
LISSAY-LOCHY	VIAU Catherine			DELRUE Emmanuel		
BOURGES	MERCIER Philippe					
BOURGES	BONNEFOY Nathalie	L1	Pour M. Benoît CHALON L1			
BOURGES	CHALON Benoît	Excusé, a donné pouvoir à Mme Nathalie BONNEFOY				
BOURGES	MICHEL Marcella					
BOURGES	MOUSNY Philippe	Excusé a donné pouvoir à M. Martial REBEYROL				
BOURGES	SVABEK Marie-Odile		Pour M. ERIC REBEYROL			
BOURGES	GUINOT Pierre-Antoine					
BOURGES	PELLERIN Catherine	Absente				
BOURGES	REBEYROL Martial		Pour M. Philippe REBEYROL			
BOURGES	SERRE Danielle					
BOURGES	BERGERAULT Bénédicte					
BOURGES	d'ORMESSON Wladimir	Excusé, a donné pouvoir à M. de GÉORPHY				
BOURGES	MORDANT Annie					

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	Émargement par procuration	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants	Émargement par procuration
BOURGES	CHARPAGNE Frédéric	Excuse, a donné pouvoir à Mme Christelle PRENOIS				
BOURGES	PRENOIS Christelle		Par M. Frédéric CHARPAGNE 			
BOURGES	MESEGUER Eric	Excuse, a donné pouvoir à Mme Marie Odile SVABEK				
BOURGES	DI PRIMA Audrey	Excuse, a donné pouvoir à Mme Virginie FENDL				
BOURGES	GUEGUEN Kévin					
BOURGES	GUERINEAU Jean-Michel		Par Mme Marie-Hélène BIGUIER 			
BOURGES	BEDIN Yannick	Absent				
BOURGES	BIGUIER Marie-Hélène	Excuse, a donné pouvoir à M. Jean-Michel GUERINEAU				
BOURGES	FRAGNIER Gérald	Absent				
BOURGES	FELIX Irène		Par Mme Agnès SINSOULIER 			
BOURGES	SINSOULIER Agnès	Excuse, a donné pouvoir à Mme Irène FELIX				
LA CHAPELLE ST-URSIN	MENEZ Agnès					
ST DOULCHARD	CAMPAGNE Françoise					
ST DOULCHARD	ALLEZARD Olivier	Excuse, a donné pouvoir à Mme Paulette PIETU				

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	Émargement par procuration	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants	Émargement par procuration
ST DOULCHARD	PIETU Paulette		^{Pour M. Olivier ALLEZARD} 			
ST DOULCHARD	DUMARÇAY Emmanuel					
ST DOULCHARD	GARON Mireille					
ST DOULCHARD	PERRIN Olivier					
ST GERMAIN DU PUY	BAUDOUIIN Marie-Christine					
ST GERMAIN DU PUY	CORBION Rémy					
ST GERMAIN DU PUY	LAUVERGEAT Yves					
TROUY	MOREAU Nadine	^{Exécutoire, a donné pouvoir à M. Roland GOGUERY} 				
TROUY	GOGUERY Roland		^{Pour Mme Nadine MOREAU} 			

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 52
Nombre de membres présents : 39
Nombre de membres votants : 48
Nombre de suffrages exprimés : 48

VOTES : Pour: 48
Contre:
Abstentions :

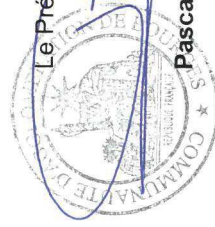
Date de convocation : 19 Juin 2017

Présenté par le Président
A Bourgesle 26 Juin 2017

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire
A Bourgesle 26 Juin 2017

Les membres, (voir document annexé)

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en préfecture, le - **5 JUIL. 2017** et de la publication le - **4 JUIL. 2017**
A Bourges, le 28 Juin 2017

Le Président,

Pascal BLANC